

Mobilité.

Par INEDUC, Christophe Guibert et Lionel Guillemot. Le 13 June 2019



Illustration : Thomas8047, « mobility », 10.06.2013, Flickr (licence Creative Commons).

De janvier 2012 à octobre 2015, l’Unité Mixte de Recherche CNRS 6590 « Espaces et Sociétés » (ESO), le Centre d’Études et de Recherches sur les Qualifications (CEREQ) accompagné de la Plateforme Universitaire des Données de Caen (PUDC), le Groupement d’Intérêt Scientifique Môle Armoracain de Recherche sur la SOciété de l’Information et les Usages d’INternet (M@rsouin), le Centre de Recherche sur l’Éducation les Apprentissages et la Didactique (CREAD) et le Pôle Régional de Recherche et d’Étude pour la Formation et l’Action Sociale (PREFAS) – en tant que prestataire – ont été partenaires d’un programme, financé par l’Agence Nationale de la Recherche, sur les inégalités éducatives et la construction des parcours des 11-15 ans dans leurs espaces de vie (acronyme INEDUC)[1]. Une telle combinaison de partenaires, en grande partie inédite, posait l’enjeu d’une véritable collaboration scientifique, afin d’éviter la fragmentation des analyses selon les thématiques, les disciplines, les sites institutionnels, voire selon chacun des chercheurs concernés, ou alors l'imposition d'un *leadership* non négocié. L'état de l'art préalable à la soumission du projet a ainsi été complété par un glossaire dans lequel chacun pouvait retrouver son fil directeur à chaque moment de l'immersion dans le travail de terrain.

Le glossaire relatif à la recherche INEDUC a vu le jour après une année de travail collectif[2]. Les notions et les concepts qui suivent ont été définis : Adolescent, Contexte, Éducation, Empowerment, Environnement numérique, Inégalités, Institutions scolaires, Justice spatiale,

Loisirs, Mobilité/Déplacement, Orientation, Parcours, Politiques scolaires / Politiques éducatives, Pratique, Projet (d'orientation), Ressources, Réussite (scolaire/éducative), Socialisation, Stratégies familiales d'éducation, Temps libre, Usage.

Une fois le programme « Inégalités éducatives et la construction des parcours des 11-15 ans dans leurs espaces de vie » terminé (en 2015), une partie de l'équipe^[3] a décidé de réactualiser cinq définitions (Empowerment^[4], Inégalités^[5], Loisirs^[6], Mobilité^[7] et Usage^[8]) et de réinterroger la pertinence de cet outil « glossaire » dans le dispositif méthodologique de la recherche.

Définition :

Le terme « mobilité » vient du latin *mobilitas* qui signifie « mouvoir ». Dans le dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, de Lévy et Lussault, la mobilité est définie comme l'« ensemble des manifestations liées au mouvement des réalités sociales (hommes, objets matériels et immatériels) dans l'espace » (Lévy et Lussault 2003, p. 622). La mobilité, dans une de ses acceptations, se caractérise par un déplacement dans l'espace physique. Cette notion de mobilité peut s'entendre comme le déplacement entre deux points A et B (lieu de résidence et lieu de scolarité, dans le cas de l'étude INEDUC), qui peut se faire directement, mais souvent aussi de façon plus sinuose, associée à d'autres déplacements (liés aux loisirs, aux autres impératifs familiaux, voire au parcours emprunté par le mode de transport utilisé). Les mobilités spatiales des individus sont plurielles et font l'objet de différentes typologies, en sciences sociales. Certains déplacements sont caractérisés à partir du motif de la mobilité (mobilité de loisir, professionnelle, etc.), d'autres à partir de la dimension spatiale (mobilité internationale, etc.), et d'autres encore à partir de la temporalité de la mobilité, de la fréquence du déplacement (mobilités quotidiennes) ou de la durée du séjour sur le lieu de destination (migrations temporaires, saisonnières).

Appliqué à notre recherche, le déplacement peut se définir comme un trajet, induit par la dissociation du lieu de scolarisation ou de formation et du lieu de résidence (le domicile), restant dans le cadre de la proximité et ne nécessitant pas un arrangement de l'organisation de la vie quotidienne. On remarque que si environ la moitié (52,4 %) des collégiens enquêtés se rendent au collège en bus, ils sont plus de 40 % à s'y rendre en voiture (42,8 %) : ces collégiens sont donc fortement dépendants du véhicule de leurs parents pour se rendre au collège, mais aussi pour avoir accès à leurs loisirs (même si ces données varient en fonction des lieux de résidence de ces jeunes : les urbains ayant globalement davantage recours aux transports en commun – accessibles – que les ruraux). Quant à la mobilité spatiale scolaire, c'est un trajet découlant de la fréquentation d'une école ou d'un établissement secondaire qui, dans sa catégorie, n'est pas le plus proche du domicile ou qui n'est pas celui du secteur de rattachement administratif. Se pose la question de savoir si le choix d'une filière ou d'une option non assurée dans les établissements de proximité constitue une mobilité ou non, dans la mesure où cela ne nécessite pas de dérogation. De même, la fréquentation des écoles et établissements privés est-elle une mobilité ou non ? Autrement dit, considère-t-on que le choix d'un établissement proposant une option, une série, absente des écoles et établissements de l'espace de vie et imposant un allongement des distances ou des temps de transports entre le domicile et l'établissement d'inscription, est une mobilité ? On aura également à trancher le cas des élèves dont les parents résident à distance du lieu de travail et qui choisissent des écoles et établissements à proximité de ce lieu de travail.

Depuis quelques années, nous assistons à un profond renouvellement de l'approche de la mobilité spatiale par les chercheurs, qui la considèrent de plus en plus comme une dimension transversale de la société. La différenciation des espaces et la variété des qualités des lieux obligent les

individus à se déplacer. L'éloignement des autres, de l'habitat, de l'emploi, des écoles et des loisirs implique d'être mobile. « Les modes de vie occidentaux se caractérisent par la nécessité de jongler avec le temps et l'espace pour réaliser des activités de plus en plus éloignées spatialement les unes des autres » (Pattaroni et Kaufmann 2007). Par ailleurs, se déplacer dans l'espace permet d'accumuler un certain nombre de ressources, constituées à la fois de connaissances et de compétences. La ressource la plus citée par les chercheurs renvoie à un effet évident de la mobilité : bouger dans l'espace signifie découvrir de nouveaux lieux. Quand elle est internationale, la mobilité peut aussi permettre d'acquérir de nouveaux savoirs, comme la maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères ou la connaissance de plusieurs cultures. Se déplacer permet donc d'accéder à des ressources, mais nécessite également de mobiliser des ressources. Ceci amène les scientifiques à s'intéresser au lien entre mobilité spatiale et inégalités sociales, dans le sens où les classes les plus favorisées seraient celles qui contrôlent le mieux la gestion de la mobilité spatiale (Bonnet et Desjeux 2000). Pourtant, la notion de mobilité ne peut être uniquement pensée à l'aune de sa dimension spatiale : elle ne peut être autonomisée à l'égard du social et des caractéristiques des individus, voire de leur expérience ou non d'être mobile (Arab 2013) (Tarius 1993).

Les goûts en matière de mobilités touristiques sont le produit de l'histoire des individus (au sens de trajectoire individuelle sociologiquement et historiquement localisée, située), c'est-à-dire un système élastique de dispositions (Bourdieu 2015) qui est sans cesse confronté à des expériences touristiques nouvelles, et donc affecté par elles. Les multiples processus d'expériences socialisatrices (Lahire 2012), comme les vacances familiales, les colonies à l'adolescence, les voyages scolaires à dimension touristique et culturelle, etc., contribuent à façonner des dispositions qui, elles-mêmes, structurent les goûts en matière de tourisme. Si les apprentissages touristiques débutent généralement lors de l'enfance (au sein de la famille, de l'école) et se poursuivent tout au long de l'avancée en âge des individus, les expériences socialisatrices cumulatives ou, à l'inverse, les expériences socialisatrices contradictoires, renforcent l'idée selon laquelle rien n'est finalement linéaire, limitant de fait la portée mécanique et essentialiste des héritages culturels familiaux comme unique schéma explicatif. Toutefois, lors de l'adolescence (période retenue dans l'enquête INEDUC), on observe une forte corrélation entre les pratiques touristiques des élèves et celles de leurs familles (en particulier les parents). Davantage que les pratiques culturelles (écoute de la musique, lecture, etc.) ou les pratiques sportives, les mobilités touristiques se réalisent principalement avec et grâce à l'environnement familial.

Les départs en vacances s'expliquent en partie par l'origine sociale des parents. À l'âge où un adolescent est en quatrième au collège, ses pratiques touristiques dépendent fortement des pratiques familiales (des parents principalement), voire de la sphère familiale au sens large, et ce pour des raisons principalement économiques. L'influence socialisatrice de la famille est donc centrale pour comprendre les écarts de pratiques touristiques chez les élèves de quatrième. Si les variations se font moins sensibles en été que lors des autres périodes de congés scolaires, il n'en demeure pas moins qu'à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie de l'espace social, le taux de départ en vacances augmente. Les cas des « petites vacances » hors période estivale sont significatives des écarts observés dans le cadre de la recherche quantitative menée auprès des élèves de quatrième, dans une sélection de collèges des trois régions administratives enquêtées. Lors des vacances de la Toussaint et de Noël (pour les deux dernières années), le taux de départ passe de moins d'un quart pour les élèves de quatrième dont le père est agriculteur, exploitant ou ouvrier (respectivement 23 % et 24,74 %) à près des deux tiers pour les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures (64,96 %).

Dans certains cas, la faible mobilité s'explique par un ancrage/attachement à un espace

(Hirschhorn et Berthelot 1996), voire par un manque de ressources mobilisables (capital financier et capital social notamment).

Le terme de mobilité peut également s'entendre dans d'autres acceptations :

- Mobilité sociale : changement de position sociale ascendant ou descendant d'un individu à l'intérieur d'une hiérarchie établie. La mobilité sociale descendante est à distinguer du déclassement, qui correspond à une détérioration collective du statut d'un groupe. Pour certaines professions et catégories socioprofessionnelles, le constat de la mobilité sociale et sa caractérisation restent difficile, tel le passage du statut d'ouvrier à celui d'auto-entrepreneur par exemple.
- Mobilité sociale intra-générationnelle : mobilité sociale d'un individu au cours de son existence, passage du statut d'ouvrier ou d'employé à celui de profession intermédiaire, passage de profession intermédiaire à cadre supérieur...
- Mobilité sociale inter-générationnelle : changement de statut de l'individu par rapport à celui de ses parents. Dans les faits, le statut professionnel des parents est déterminé par la position sociale du père. La mesure de la mobilité intergénérationnelle par l'Éducation nationale ne prend le plus souvent en compte que le statut du père, considéré jusqu'il y a peu comme chef de famille et devenu « personne de référence ».

Bibliographie

Arab, Chadia. 2013. « Des saisonnières marocaines à Huelva. Du changement économique, social et rapports de genre » in Marius, Kamala et Yves Raibaud (dirs.). *Genre et Construction de la Géographie*, p. 159-173. Pessac : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.

Bonnet, Michel et Dominique Desjeux (dirs.). 2000. *Les territoires de la mobilité*. Paris : Presses Universitaires de France, coll. « Sciences sociales et sociétés ».

Bourdieu, Pierre. 2015. *Sociologie générale. Volume 1. Cours au Collège de France. 1981-1983*. Paris : Éditions Raisons d'Agir / Seuil, coll. « Cours et travaux ».

Hirschhorn, Monique et Jean-Michel Berthelot. 1996. *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation ?* Paris : L'Harmattan.

Lahire, Bernard. 2012. *Monde pluriel. Penser l'unité des sciences sociales*. Paris : Seuil.

Lévy, Jacques et Michel Lussault (dirs.). 2003. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris : Belin.

Pattaroni, Luca et Vincent Kaufmann. 2007. « Mobilités » *EspacesTemps.net*, Traverses.

Tarrius, Alain. 1993. « Territoires circulatoires et espaces urbains. Différenciation des groupes migrants » *Annales de la recherche urbaine*, n°59-60 : p. 51-60.

Note

[1] Olivier David a piloté ce programme

[2] Ont participé à ce collectif Magali Hardouin, en tant qu'responsable de la tâche du glossaire, Gérard

Boudesseul, Patrice Caro, Isabelle Danic, Olivier David, Christophe Guibert, Lionel Guillemot, Régis Keerle, Mickaël Le Mentec, Agnès Grimault-Leprince, Pierre Merle, Céline Piquée, Pascal Plantard, Louisa Plouchart-Even, Rémi Rouault, Marc Rouzeau, Eugénie Terrier et Céline Vivent.

[3] Magali Hardouin en tant que coordinatrice, Gérard Boudesseul, Isabelle Danic, Olivier David, Barbara Fontar, Christophe Guibert, Lionel Guillemot, Régis Keerle, Mickaël LeMentec, Pascal Plantard, Louisa Plouchart-Even et Jean-François Théminal.

[4] La définition « Empowerment » a été retravaillée par Mickael Le Mentec.

[5] La définition « Inégalités » a été retravaillée par Gérard Boudesseul, Isabelle Danic, Régis Keerle et Louisa Plouchart.

[6] La définition « Loisirs » a été retravaillée par Barbara Fontar et Christophe Guibert.

[7] La définition « Mobilité » a été retravaillée par Christophe Guibert et Lionel Guillemot.

[8] La définition « Usage » a été retravaillée par Barbara Fontar et Pascal Plantard.

Article mis en ligne le Thursday 13 June 2019 à 17:17 –

Pour faire référence à cet article :

INEDUC, Christophe Guibert et Lionel Guillemot, "Mobilité.", *EspacesTemps.net*, Works, 13.06.2019
<https://www.espacestemps.net/en/articles/mobilite/>

© EspacesTemps.net. All rights reserved. Reproduction without the journal's consent prohibited.
Quotation of excerpts authorized within the limits of the law.